

## Article SUD-OUEST du 5 décembre 2014

Charente

VENREDI 5 DÉCEMBRE 2014  
WWW.SUD-OUEST.FR

# Angoumois : du très haut débit pour 21 communes

**INTERNET** Les communautés de communes Braconnie-Charente, Charente-Boërme-Charraud et Vallée de l'Échelle se lancent dans le déploiement de la fibre optique

HÉLÈNE REITSCH

**A**ctés et signés après six ans d'études et de négociations ! C'est le grand sautoir en lettres blanches, promesse d'un avenir connecté, que les trois communautés de communes (C.C.) Braconnie-Charente, Charente-Boërme-Charraud et Vallée de l'Échelle ont scellé fin novembre. Des bons de commandes qui engagent de grands travaux pour déployer la fibre optique pour 215 entreprises (7 zones d'activités) et permettre de la montée en débit pour 37 000 habitants (21 communes). Le Syndicat départemental d'électricité et du gaz (Sde) assure la maîtrise d'œuvre. Montant de l'opération : plus de 10 millions d'euros partagés entre l'État, des fonds européens, la Région, le Département et les C.C. réunis en Établissement public de coopération intercommunale (EPCI).



37 000 habitants, de la seconde couronne d'Angoulême, vont voir leur débit augmenter, et 215 entreprises seront raccordées à la fibre optique entre 2015 et 2016.

Les C.C. concernées (2) ont décidé de devancer les financements de l'État (promis 1,27 millions). Nous nous sommes engagés à hauteur de 20 % dans ce projet parce que nous y croyons fort», déclare Christophe Ramblière, vice-président de la C.C. Braconnie-Charente et du comité du haut débit du Sde, par ailleurs conseiller régional en charge de l'économie numérique.

**Une demande citoyenne**  
Passionné par le sujet, cet ancien prof de maths et d'informatique entend combattre la fracture numérique « Il y a d'une part le contexte économique, et le pouvoir d'achat qui baisse pour beaucoup de Français. D'autre part, une double peine en milieu rural, des abonnements à l'Internet qui sont souvent un tiers des services », déplore Christophe Ramblière. Selon l'Ifsi, au contact des citoyens, c'est de là que viendra la plus forte demande dans les années à venir. Une aspiration légitime pour ceux qui ne disposent pas d'un débit de 8 mégabits par seconde pour accéder aux offres triplay (Internet, TV à la demande et téléphone). Aujourd'hui, on est passé au « streaming », on archive sur des « clouds ». On vit entouré d'objets connectés, les foyers disposent souvent de plusieurs ordina-

teurs. Bref, on se sait, les besoins en débit Internet doublent tous les deux ans. Nous avons fait un choix dans les technologies de télécom en pesant avantages et inconvénients », explique Christophe Ramblière.

En tête de palmarès arrive la fibre optique (FTTH), technologie la plus coûteuse, suivie par la montée en débit (ADSL/VDSL), moins onéreuse que le FTTH mais aussi moins performante que la fibre. C'est ces deux options qui ont été retenues. Au total, 36 sous-répartiteurs de montée en débit seront construits pour permettre à 85 % des foyers de la seconde couronne d'Angoulême d'accéder au large réseau des 4 Mb/s (ou Mb/s dans un rayon de 1 km autour du sous-répartiteur). Une avancée certaine quand on sait que sur cette zone, 65 % des foyers n'ont pas accès à ce fameux accès. Mise en service prévue entre octobre 2015 et février 2016.

**Accélérateur de croissance**  
Un réseau de 96 km sera construit en prolongement de celui de Solente, sur l'agglomération d'Angoulême, pour

raccorder l'ensemble des entreprises des ZAE (les premières devraient l'être en juin 2015). Avec cette idée que la fibre optique est un accélérateur de croissance. « Un euro investi dans le numérique, égal 2 euros de marge pour les entreprises », détaille Christophe Ramblière.

Certains entrepreneurs, comme Lippil à Mouthiers-sur-Boërme, ont d'ailleurs déjà été raccordés par anticipation, après avoir fait pression sur les collectivités. Ce programme s'intègre dans le Schéma départemental d'aménagement numérique de la Charente. Les besoins ont été évalués sur l'ensemble du département à 300 millions d'euros pour assurer une prise optique chez chaque Charentais (1 250 euros par habitant). L'an passé, le Conseil général avait annoncé un plan quinquennal d'investissement dans la fibre optique de 51 millions d'euros. Signé des temps, vendredi 12 décembre, le Conseil général tiendra une réunion extraordinaire pour débattre une nouvelle fois des orientations budgétaires 2015. Révision motivée notamment par le très haut débit.

### EN JEUX

**VISER LE TRÈS HAUT DÉBIT EN POUVOIR-CHARENTAIS** La Région a débloqué 60 millions d'euros, intégrés des fonds européens, pour permettre le lancement des opérations dans les quatre départements et le plus tôt possible. Au nom du développement économique et de l'accès au numérique pour tous. Ces fonds, associés aux financements de l'État et des collectivités départementales et locales, doivent permettre à la grande majorité des foyers (ce qui est encore loin d'être le cas) de bénéficier d'un accès Internet à très haut débit.

(1) État: 2,27 M€, Feder 1 M€, Feder 25 M€, Région 1,2 M€, Conseil général de la Charente 1,8 M€, et EPCI 1,6 M€.

(2) Il s'agit des trois C.C. qui composent avec le Grand-Angoulême le Syndicat mixte de l'agglomération en charge du Solente-coffret de territoire (Socot) de l'Angoumois.